



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
DIRECTION RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE



P. 3

Le mot de la directrice régionale

P. 4

La direction régionale Pays de la Loire

P. 6

La connaissance, la recherche
et l'expertise sur les espèces,
les milieux et leurs usages

P. 8

La police de l'environnement et la
police sanitaire de la faune sauvage

P. 11

L'appui aux acteurs
et la mobilisation de la société

P. 12

L'appui aux politiques publiques

P. 13

L'implication dans des projets
européens

P. 14

La gestion d'espaces naturels
terrestres

P. 16

Les actions de la délégation
de façade Atlantique

LE MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



Nathalie FRANQUET

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique avec des records de températures et un abaissement alarmant du niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Cette situation inédite a fortement mobilisé les agents des services départementaux avec la réalisation de 1480 observations pour le suivi du réseau ONDE (Observatoire national des étiages) et près de 900 contrôles de police pour le respect des arrêtés sécheresse départementaux pris par les préfetures.

Depuis septembre 2022, le laboratoire d'hydrobiologie a quitté la DREAL pour être rattaché fonctionnellement à la direction régionale de l'OFB avant une fusion officielle au 1^{er} janvier 2023. Nous avons ainsi accueilli 4 agents et un chef de laboratoire. Le laboratoire a plusieurs missions :*

- La connaissance des milieux aquatiques ;
- La production de données, d'expertise et d'avis ;
- La participation à l'évaluation de l'état écologique des eaux, en application de la directive cadre sur l'eau (DCE) via des prélèvements et déterminations faunistiques (invertébrés benthiques) et floristiques (diatomées et macrophytes).

Les services régionaux et départementaux ont investi différents sujets structurant en interne OFB :

- L'élaboration d'un diagnostic territorial permettant d'identifier les enjeux territoriaux pour mieux cibler nos actions ;
- L'élaboration d'une stratégie de priorisation de nos missions lors d'un séminaire régional en octobre ;
- L'engagement d'une réflexion sur l'organisation des missions maritimes et littorales pour améliorer le fonctionnement en façade maritime.

L'OFB s'est investi sur des sujets importants pour la biodiversité :

- Démarche SNAP (stratégie nationale aires protégées) ;
- Gestion des crises d'influenza aviaire, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée, cette épidémie ayant principalement touché les oiseaux marins avant de toucher les élevages avicoles ;
- Lutte contre le trafic d'espèces protégées ;
- Equipement de navires de pêches pour éviter les captures accidentelles de dauphins dans le golfe de Gascogne ;
- Lutte contre la destruction des habitats comme les zones humides ou les haies.

Le présent rapport d'activité présente des exemples d'actions menées en 2022 par les agents des Pays de la Loire sur les 5 grandes missions de l'établissement. Il met en avant le rôle majeur de l'OFB dans les territoires pour la préservation de la biodiversité.

Nous avons une pensée particulière pour nos collègues Grégoire TREMBLAY (SD 49) et Franck RENAudeau (SD 85) qui nous ont quittés trop tôt.

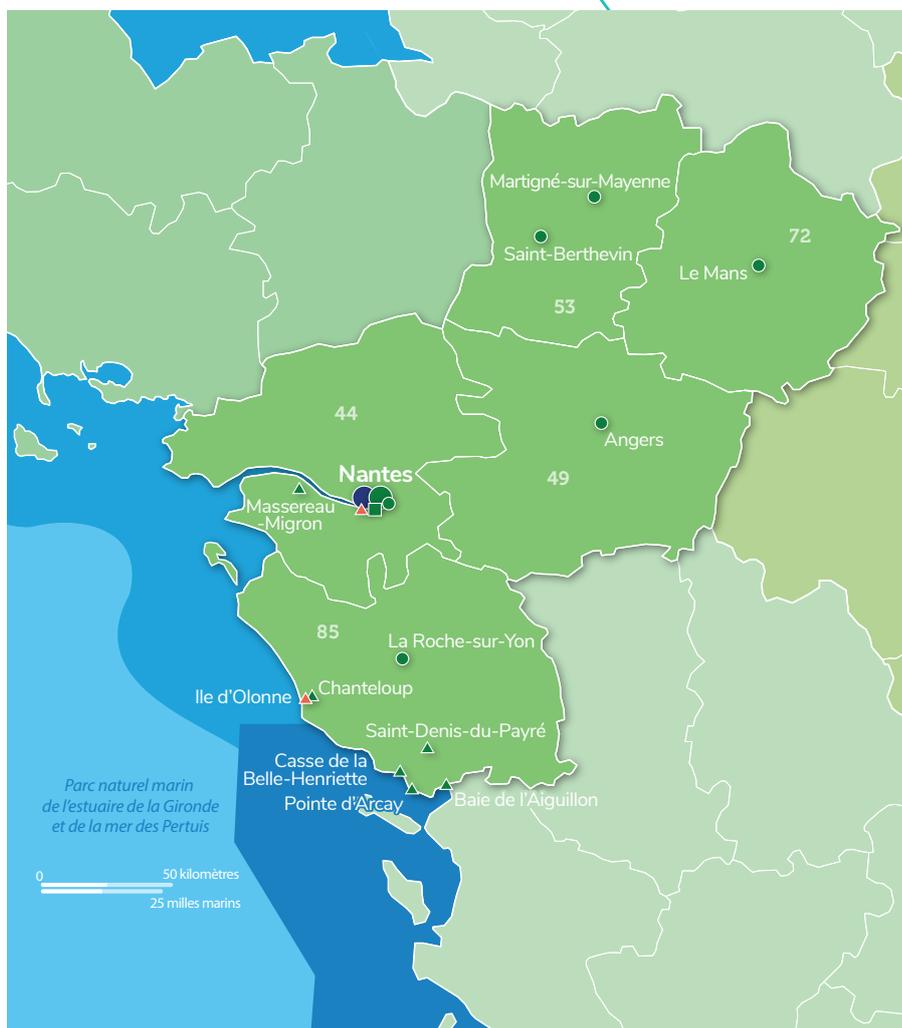
Répartition indicative du temps de travail de l'OFB en PDL en 2022

60%	Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage
20%	Connaissance, recherche et expertise sur les milieux, les espèces et leurs usages
4%	Appui aux acteurs et mobilisation de la société
12%	Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels
4%	Appui aux politiques publiques

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

La direction régionale Pays de la Loire

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN PAYS DE LA LOIRE



Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Siège de la direction régionale
- Service départemental
- ▲ Réserve et site naturel
- Unité spécialisée migrateurs
- Délégation de façade

Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Sources : OFB - Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM - Réalisation : O. Debuf © OFB, 2022

La direction régionale Pays de la Loire met en œuvre à l'échelle territoriale les 5 grandes missions de l'établissement :

- Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage ;
- Connaissance, recherche et expertise sur les milieux, les espèces et leurs usages ;
- Appui aux acteurs et mobilisation de la société ;
- Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels ;
- Appui aux politiques publiques.

Elle est composée de :

- **3 services techniques régionaux** : police, connaissance, appui aux acteurs et mobilisation ;
- **5 services départementaux (SD)** composés d'inspecteurs de l'environnement qui œuvrent sur le terrain ;
- **1 Unité Spécialisée Migrateurs (USM)** chargée de préserver les poissons migrateurs amphihalins dont les missions couvrent 3 régions : Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire ;
- **1 Délégation de façade Atlantique** dont les missions de protection dédiées à la mer couvrent l'intégralité de la façade Atlantique de la baie du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole ;
- **1 laboratoire d'hydrobiologie** qui a intégré l'OFB depuis septembre 2022 et qui œuvre sur les milieux aquatiques ;
- **1 équipe dédiée à la conservation des réserves naturelles vendéennes.**

EN CHIFFRES

120

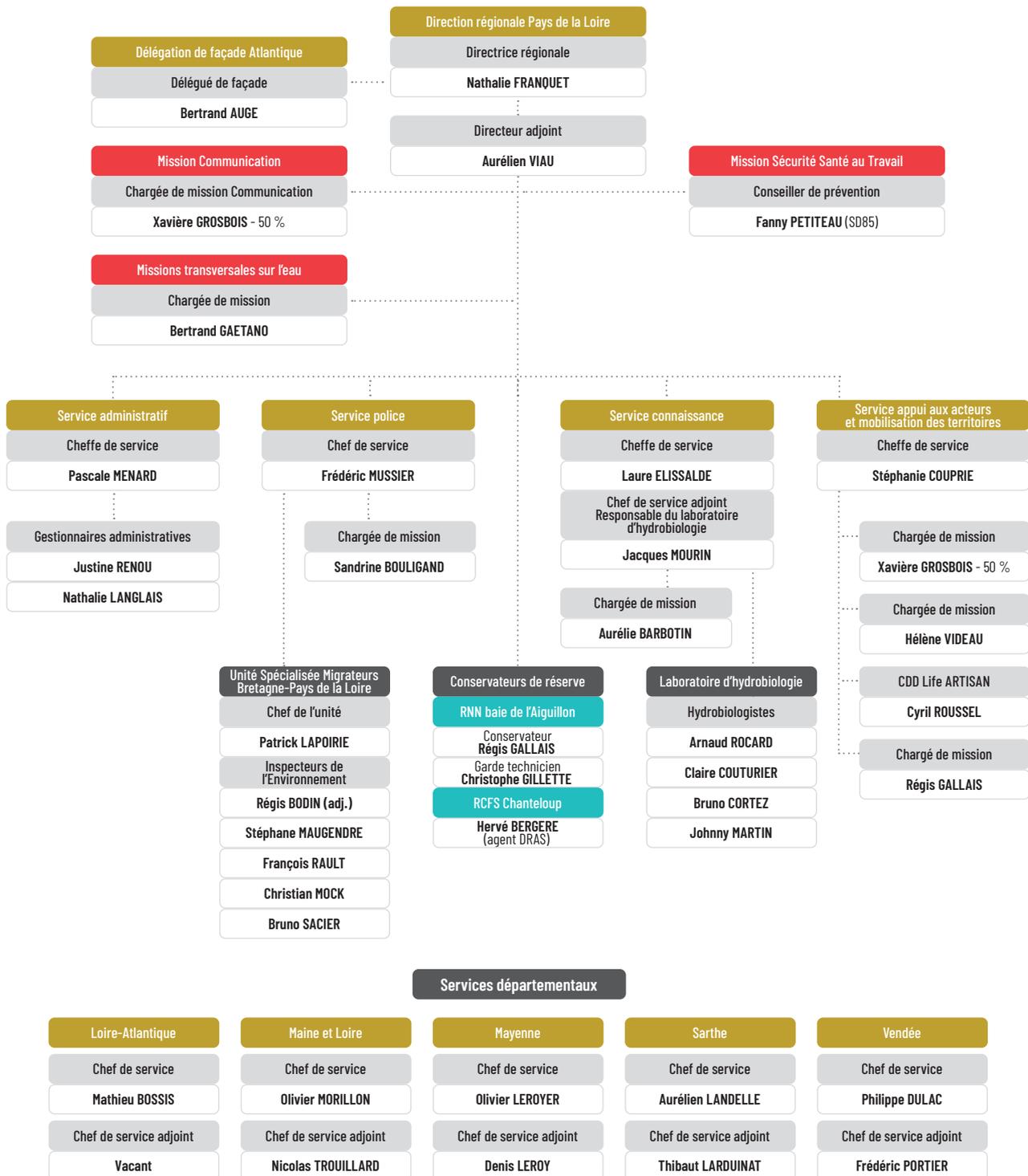
agents
dont 90 inspecteurs
de l'environnement

5

départements
et 9 implantations

6

réserves
gérées ou co-gérées
par l'OFB



Organigramme (au 1^{er} janvier 2023)

La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Les agents de l'OFB mènent sur le terrain de nombreux suivis scientifiques pour améliorer la connaissance sur les espèces et les habitats : réseau de surveillance de l'eau, comptage et baguage d'oiseaux (bécasses, colombidés, limicoles...), pêches électriques, suivi des espèces exotiques envahissantes, réseau castor et petits carnivores...



© A. Viau / OFB

Arrivée du laboratoire d'hydrobiologie

Depuis septembre 2022, 4 agents du laboratoire d'hydrobiologie ont rejoint le service connaissance de la DR dans le cadre d'un transfert d'activité depuis la DREAL. Au 1^{er} janvier 2023, ils sont intégrés aux effectifs de l'établissement et leur équipe sera renforcée par l'arrivée d'un chef de laboratoire.

Les principales missions du laboratoire sont la surveillance hydrobiologique des masses d'eau, en réponse aux objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE) et le contrôle des prestataires de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Le laboratoire dispose d'une grande expertise technique sur les diatomées, les macrophytes et les macro-invertébrés. Engagé dans une démarche de certification de la qualité, il est reconnu par une accréditation du Comité français d'accréditation (Cofrac) et un agrément ministériel. Le laboratoire assure également des missions de tutorat de qualification technique auprès d'autres laboratoires régionaux.

En 2022, le laboratoire a réalisé :

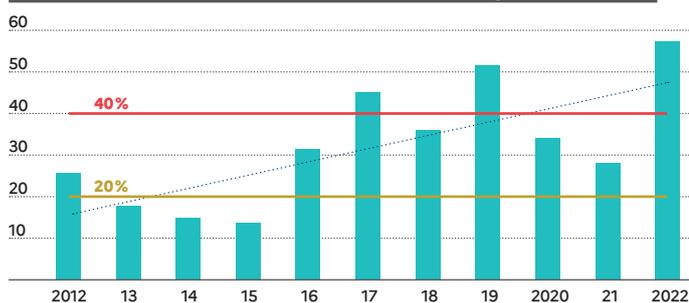
- 67 prélèvements en cours d'eau, analyses et production d'indicateurs ;
- 53 vérifications (contrôles de prestataires, ou de déterminations) et expertises.

Suivi de la sécheresse avec le réseau ONDE

L'OFB a déployé l'observatoire national des étiages (ONDE) en 2012. Cet outil permet une meilleure connaissance des conditions d'étiage (le plus bas niveau des eaux) et constitue une aide à la gestion de crise pour le préfet, qui prend des arrêtés de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

En 2022, la région a fait face à une sécheresse sans précédent avec plus de 50% des observations en assec. Il s'agit du plus fort taux jamais constaté depuis la mise en place du réseau ONDE ; le seuil des 40% n'ayant été dépassé que 3 fois (2017, 2019 et 2022). Localement, la situation est encore plus marquée en Loire-Atlantique (83%), Vendée (70%) et Maine et Loire (63%). Les assecs ont été précoces (dès mai sur 3 départements) et tardifs (encore 49% d'assec en septembre 2022 et jusqu'en novembre dans le Maine et Loire et en Vendée). Cette situation inédite a fortement mobilisé les agents des services départementaux d'avril à novembre 2022 pour le suivi du réseau ONDE en réalisant un total de 1480 observations. Des campagnes complémentaires pour renforcer la fréquence du suivi ONDE ont été mises en place dans tous les départements à la demande des préfets jusqu'en novembre 2022. Au moment de leur interruption en décembre, 80 % des stations du réseau ont retrouvé un « écoulement visible ».

Évolution du % de stations en assec en Pays de la Loire



Évolution des observations usuelles ONDE entre 2012 et 2022 (%) - Pays de la Loire





© S. Pochet, OFB

Pêches scientifiques en Mayenne

Comme tous les ans, le SD 53 a réalisé en 2022 des pêches électriques à visées scientifiques sur trois rivières du département (suivies depuis 30 ans). Ce protocole est un moyen efficace pour dénombrer et mesurer les espèces piscicoles présentes. Les données récoltées permettent de suivre précisément l'état et l'évolution des populations de poissons dans les rivières et de renseigner sur l'état écologique des cours d'eau prospectés. Elles permettent également d'appréhender les effets des mesures réglementaires mises en place en faveur de ces espèces.

Création du réseau de suivi castor / loutre / campagnol en Maine et Loire

En 2022, l'OFB et la LPO 49 se sont associés pour créer un réseau départemental de suivi pour 3 mammifères semi-aquatiques : le castor, la loutre et le campagnol amphibie. L'objectif est d'obtenir une meilleure connaissance de la répartition de ces espèces, de former les partenaires et d'animer un réseau d'échange. Au total, 38 personnes ont été formées lors de 4 sessions de formations. 50 personnes de 13 structures différentes ont prospecté 79 mailles sur les 84 mailles prévues dans le protocole ce qui représente 420 points relevés. Une belle réussite pour cette première année de suivi qui sera renouvelé en 2024.



Suivi départemental de la Loutre d'Europe, du Castor d'Eurasie et du Campagnol amphibie en Maine-et-Loire

Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs en Vendée

Depuis sa redécouverte en 2006, des inventaires réguliers ont permis de recenser jusqu'à quinze tronçons de ruisseaux colonisés par l'écrevisse à pieds blancs en Vendée. En 2018, les prospections du SD85 ont mis en évidence une présence d'individus sur seulement sept des quinze stations inventoriées. En 2022, l'espèce n'a plus été retrouvée que sur trois stations. La station connue sur le ruisseau du Bois Cené a été fortement impactée par la sécheresse avec un lit asséché et des individus retrouvés morts dans les quelques flaques restantes. En 2023, le SD continuera les suivis et les recherches de populations relictuelles : prospections nocturnes et pose d'habitat artificiel (briques). Il appuiera également les études par ADN environnemental menées dans le cadre du TEN de Pouzauges pour les populations disparues, et du projet Scimabio, cofinancé par l'OFB, pour les trois dernières stations où l'espèce est encore présente (recherche des écrevisses et de l'agent pathogène responsable de la peste de l'écrevisse).



© S. Boutroix / OFB

Découverte nationale d'une plante exotique envahissante en Sarthe

A l'été 2022, une première station en France a été découverte sur la Sarthe au Mans pour le Faux hygrophile (*gymnocoronis spilanthoides*), plante des eaux peu courantes originaire d'Amérique du Sud. Suite à cette découverte, le Conservatoire d'espaces naturels et le SD72 ont prospecté en amont et en aval pour délimiter précisément sa zone de présence. La plupart des 74 stations recensées sont inférieures à 5 m² et sont uniquement flottantes. Les plus importantes sont ancrées en pied de berge et font jusqu'à 50 m². Plusieurs opérations d'élimination menées en bateau et en canoë par les agents de l'OFB, ont conduit à la suppression de 31 stations en octobre. En 2023, le département devrait mener une campagne d'envergure afin d'essayer d'éradiquer cette plante invasive.

Recensement de l'avifaune dans l'estuaire de la Loire

L'estuaire de la Loire revêt une importance particulière pour les anatidés et les limicoles qui l'utilisent à des fins d'hivernage, de haltes migratoires ou de reproduction. Pour l'avocette élégante ou la barge à queue noire, plus de 1% des effectifs mondiaux occupe ce site, le rendant d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar. Le SD 44 organise des recensements de l'avifaune tout au long de l'année afin de maintenir une veille écologique sur le site et de contribuer à une meilleure connaissance des espèces et de la valeur biologique de l'estuaire. Lors du comptage Wetland de janvier 2022, 35 000 oiseaux d'eau ont été recensés dont 1400 avocettes, 3500 canards souchets et 800 huitriers-pie. La Fédération départementale des chasseurs et le conseil départemental ont participé aux comptages.



La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage

Pour prévenir et contrôler les atteintes à l'eau et à la biodiversité et veiller à un usage équilibré des ressources naturelles, les inspecteurs de l'environnement exercent des missions de police judiciaire et administrative dans les domaines de l'eau, des espaces naturels, de la flore et de la faune sauvage, de la chasse et de la pêche. Une police sanitaire est également menée pour la faune sauvage.

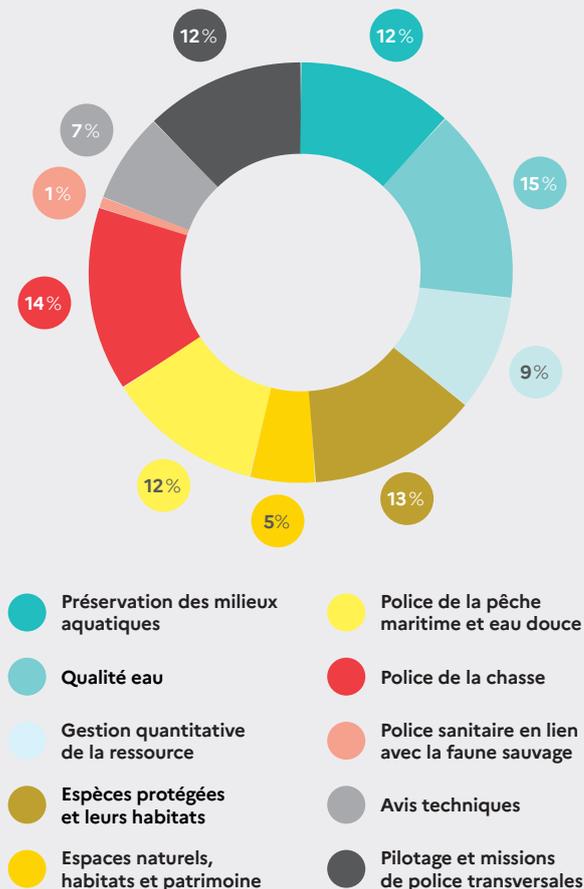
Les services territoriaux de l'OFB s'impliquent dans la rédaction et la mise en œuvre des plans de contrôle aussi bien terrestres que marins afin d'identifier et prioriser les enjeux du territoire. En 2022, l'action de police des services territoriaux s'est orientée principalement vers :

- La sécheresse avec des contrôles de prélèvements en période de restriction ainsi que des actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens aux enjeux de la ressource en eau menées dans le cadre de l'opération nationale « contrôles sécheresse » ;
- La lutte contre le trafic d'espèces et plus particulièrement de la civelle (juvénile de l'anguille) ;
- La lutte contre les atteintes aux espèces protégées et la destruction de leurs d'habitats. Une attention particulière sur les signalements d'arrachage de haies a été portée en 2022 comme en 2021, la région ayant déjà perdu 5 500 km de haies entre 2009 et 2019.

La police a également une composante préventive : l'OFB apporte un appui technique aux services de l'Etat sur des projets pouvant porter atteintes aux milieux et aux espèces. Dans ces dossiers, une vigilance particulière est apportée à la pertinence de l'état initial et la mise en œuvre de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC). En cas d'atteinte à des zones humides, l'OFB s'attache à vérifier l'application de la méthode nationale d'évaluation des fonctionnalités des zones humides en respect de la compatibilité des projets avec le SDAGE du bassin Loire-Bretagne.

En 2022, 285 avis techniques ont été rendus en Pays de la Loire dont 85% concernent les milieux aquatiques

Répartition du temps consacré à l'activité de police pour la Direction régionale Pays de la Loire



EN CHIFFRES

2 380
contrôles réalisés
69% conformes

516
procédures
328 procédures judiciaires,
105 amendes forfaitaires,
27 avertissements judiciaires,
56 procédures administratives

285
Avis techniques



© N. Trouillard, OFB

Mobilisation pour la sécheresse

Les services départementaux ont été fortement mobilisés dans la gestion de la crise en période de sécheresse. Outre les suivis du réseau ONDE, ils ont également accompagné les services de l'État en participant aux comités « ressources en eau » et aux échanges sur les priorités de contrôle. Certains SD se sont aussi impliqués dans la stratégie de sensibilisation et de communication, en participant par exemple aux conférences de presse avec les DDT.

Au vu de la situation exceptionnelle, 864 contrôles des mesures de limitation ou de restriction des usages de l'eau ont été réalisés sur la région pour 804 jours agents :

- SD44 : 177 contrôles dont 33 non-conformes, pour 159 jours agents ;
- SD49 : 280 contrôles « sécheresse » dont 42 non-conformes, pour 247 jours agents ;
- SD53 : 84 contrôles dont 12 non-conformes, pour 60 jours agents ;
- SD72 : 176 contrôles dont 47 non-conformes, pour 122 jours agents ;
- SD85 : 147 contrôles dont 24 non-conformes, pour 216 jours agents.

Les contrôles ont principalement porté sur l'irrigation agricole, des collectivités (terrains de foot, parcs et jardins), des stations de lavage et des particuliers (plans d'eau, piscines...). Dans la majorité des cas, les infractions relevées ont fait l'objet d'alternatives aux poursuites (amendes). Certaines procédures ont nécessité la saisie du matériel d'irrigation (5 en Vendée et 1 en Loire-Atlantique).

Implication des agents lors de la crise de la grippe aviaire

En 2022, Un épisode inédit d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) a impacté les Pays de la Loire. L'IAHP était présente sur tout le littoral, touchant essentiellement des goélands marins et des fous de Bassan, mais aussi à l'intérieur des terres (cygnes tuberculés, grandes aigrettes, hérons cendrés et garde-bœufs...). Les SD ont été fortement mobilisés dans la collecte d'oiseaux morts au sein de la faune sauvage. Sur les 407 oiseaux collectés, 35,9% étaient positifs à l'IAHP.

En décembre 2022, 105 foyers en élevage étaient impactés en région Pays de Loire, notamment en Vendée et dans le Maine et Loire, représentant 57% des foyers touchés en France. Début 2023, la situation s'est améliorée au sein des élevages, mais une nouvelle vague épidémique au sein de la faune sauvage touchant cette fois-ci les mouettes rieuses s'est déclarée.

Nombre d'oiseaux collectés et envoyés en analyse				
Dép	Ininterprétable	Négatif à l'IAHP	Positif à l'IAHP	Total général
44	2	151	105	258
49	-	16	3	19
53	-	18	-	18
85	1	73	38	112
Total général	3	258	146	407

Contrôle d'ouverture des ouvrages mobiles en Sarthe

Le SAGE Sarthe aval a été approuvé par les préfets de la Mayenne, du Maine et Loire et de la Sarthe en juillet 2020. Son règlement prévoit, à l'article 2, une obligation d'ouverture des ouvrages hydrauliques situés sur les cours d'eau classés en liste 2 : l'Erve, la Vaigre et la Vègre. Ces ouvrages mobiles doivent être ouverts dès que le débit de la Sarthe dépasse un certain seuil et jusqu'au 15 février, afin d'améliorer le transport des sédiments. A noter que les ouvrages servant à la production d'hydroélectricité dérogent à cette obligation. Après une année dédiée à l'information des propriétaires par les techniciens de rivière et l'animatrice de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le service départemental de la Sarthe a effectué les premiers contrôles en janvier 2022. Les 25 ouvrages concernés, vannes levantes ou clapets, ont été visités. A l'issue des contrôles, 7 PV d'avertissement ont été dressés en application de la politique pénale validée par le Parquet.



© V. Fontaine / OFB



© E. Portier / OFB

Avis techniques en Vendée

En 2022, le SD85 a produit 109 avis techniques en réponse aux saisines des services instructeurs (DDTM, DREAL UD, préfecture). Les observations et recommandations sur les dossiers examinés ont principalement porté sur les milieux aquatiques (restaurations de la morphologie ou de la continuité, cartographie des cours d'eau...), mais également sur les milieux terrestres (dérogations espèces et habitats protégés, manifestations sportives...) et sur les projets d'arrêtés préfectoraux (pêche, chasse, autorisation de travaux, restrictions d'eau...). En parallèle, un travail collaboratif sur la rédaction de fiches types de recommandations techniques a été engagé en cours d'année. Ces fiches ont pour but d'éviter les répétitions sur des dossiers similaires tels que la restauration de la morphologie des cours d'eau, la continuité écologique, la gestion de la ripisylve, les effacements et déconnexions de plans d'eau, etc.

Destruction de rapaces : une enquête judiciaire ouverte pour l'empoisonnement de buses variables



© S. Pochet / OFB

Suite à des actes de braconnage, les agents OFB ont découvert sur un territoire de chasse des buses mortes auprès de cadavres de pigeons domestiques. Soupçonnant une opération d'empoisonnement de rapaces, le SD53 a ouvert une enquête au cours de laquelle les inspecteurs de l'environnement ont pu déployer toutes leurs prérogatives judiciaires

(prélèvement pour analyse, réquisition de personne qualifiée, perquisition au domicile). Les investigations ont permis d'identifier l'auteur et de démontrer l'utilisation de Carbofuran, insecticide interdit depuis 2009 en raison de sa dangerosité, aux fins de détruire des rapaces diurnes, appartenant tous à des espèces protégées. Différentes infractions à la réglementation du piégeage ont également été relevées. Ce travail d'enquête a été réalisé en co-saisine avec la gendarmerie à la demande du Parquet. Le prévenu mis en cause risque, pour la destruction d'espèces protégées, une peine d'emprisonnement de 3 ans, avec une peine d'amende de 150 000 €.



© OFB

Lutte contre le braconnage de civelles en Loire-Atlantique

L'OFB est très actif dans la lutte contre le trafic lucratif de la civelle (jeune anguille). En 2022, le SD44 et l'USM ont organisé un nombre important d'opérations de police en lien avec le parquet de Nantes, la gendarmerie nationale, les douanes, la direction interrégionale de la mer (DIRM), la Fédération de pêche, la police nationale et municipale, les unités littorales des affaires maritimes et la brigade mobile d'Intervention de l'OFB.

Au cours de la saison, 27 individus ont été interpellés (dont certains en récidive) faisant l'objet de 7 procédures judiciaires, la saisie de plusieurs kilos de civelles, du matériel de pêche et de transport ainsi que deux véhicules. Tous les individus poursuivis en 2022 ont fait l'objet de condamnations avec des peines d'amende assorties de façon quasi systématique à des peines d'emprisonnement avec sursis. De la détention ferme a été prononcée pour deux personnes mises en cause.

Destruction d'un site de reproduction d'espèces protégées en Mayenne

Suite à la destruction d'une héronnière, le SD53 a ouvert une procédure judiciaire pour des faits de destruction non autorisée d'un habitat d'espèce animale protégée. L'enquête a permis d'identifier l'auteur et la procédure a été transmise au parquet de Laval. Ce type de délit est passible de 3 ans de prison et de 150 000 € d'amende.

Cet habitat était le plus grand site de reproduction de Hérons garde-boeufs (plusieurs centaines d'oiseaux en 2021) du département et le seul existant en Mayenne pour la reproduction de l'Aigrette garzette. Ces espèces, protégées en France, sont inféodées pour leur reproduction à un milieu présentant des conditions de quiétude et de sécurité stricte. Les sites d'accueil sont rares et leur pérennité reste sensible.

Depuis cette destruction de l'habitat, aucune reproduction de l'espèce n'a été observée sur ce site ou à proximité. L'impact de ces travaux est donc très important et durable.



© Faune France

© A. Laroche / OFB

L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

Participation aux ateliers du développement durable des territoires



Chaque année, l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement des Pays de la Loire (URCPiE) et un des CPIE de la région organisent les ateliers du développement durable des territoires sur

un territoire et une thématique différente. La 15^e édition qui s'est déroulée le 12 mai à Machecoul-Saint-Même avait pour thème « Territoire en transition : comment engager ma collectivité ? ». Des tables rondes, des ateliers participatifs et un forum ont été organisés afin de présenter des dispositifs et des retours d'expérience en faveur du développement durable et la protection de la biodiversité. A cette occasion, l'OFB, la LPO et la commune de Machecoul-Saint-Même (porteuse d'un ABC) ont tenu un stand commun permettant aux élus et techniciens d'échanger sur les ABC.



<https://cpie-logne-et-grandlieu.org/cpie/Content.aspx?ID=213048>



© S. Emeriau / OFB

Actualité sur les atlas de la biodiversité communale (ABC)

Depuis 2017, l'OFB lance un appel à projets afin d'aider financièrement les collectivités dans la réalisation d'un ABC. Les ABC ont pour objectif d'identifier les enjeux de biodiversité d'un territoire pour mieux les intégrer dans les actions et les stratégies des communes et intercommunalités.

En 2022, 2 nouveaux lauréats régionaux ont rejoint les ABC :

- La communauté de communes de l'Ernée (53)
- Les communes de Montsoreau et Fontevraud l'Abbaye (49)

Deux ABC ont été achevés en 2022 : celui de Nantes Métropole et d'Erdre en Anjou. Les rapports et l'analyse des données sont accessibles sur : <https://abc.naturefrance.fr/>.

Les données de l'ABC d'Erdre en Anjou ont été versées au SINP régional fin 2022.

L'ABC de Nantes Métropole est téléchargeable :



<https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/nantes-metropole/competences/nature-et-biodiversite>

Participation aux « 24 heures de la biodiversité » du PNR de Brière

Le Parc naturel régional (PNR) de Brière a proposé un événement intitulé « les 24 heures de la biodiversité » les 14-15 mai à Missillac. Ce week-end dédié à la biodiversité a aussi permis de promouvoir la dynamique des ABC lancée depuis 2019 sur l'ensemble des communes du PNR.

L'OFB a tenu un stand pour présenter l'établissement et ses missions et pour communiquer sur les enjeux de la protection de la biodiversité. Ce fut l'occasion de rencontrer des familles et des naturalistes passionnés et d'échanger avec des élus, des partenaires locaux ou des agriculteurs questionnant sur les différentes réglementations. Grâce aux inventaires naturalistes organisés durant l'événement, une libellule qui n'avait été observée qu'une fois en Vendée, a été retrouvée sur une queue d'étang de Missillac : la leucorrhine à large queue (espèce protégée, quasi menacée sur la liste rouge régionale).



ABC du PNR de Brière

https://abc.naturefrance.fr/abc/abc_560



© S. Emeriau / AFAC

Journée régionale sur le bocage

Dans le cadre du programme Agrifaune financé par l'OFB pour renforcer la préservation du bocage et la sensibilisation des acteurs, l'association des arbres et agroforesterie (AFAC) a organisé une rencontre régionale sur le bocage le 11 octobre 2022 à Pouancé (49). Plusieurs présentations ont eu lieu : évolution du bocage, grain bocager, point réglementaire, financements possibles et filières de valorisation du bocage, suivies de trois ateliers terrain : effets hydrologiques des haies et qualité de l'eau / Impact de la gestion sur la biodiversité et la climatologie de la parcelle / Sol et carbone : rôle des haies et des arbres agroforestiers. La journée a été un succès avec la présence de 100 personnes et de 64 structures différentes.

L'appui aux politiques publiques

Renouvellement de la convention OFB - Région Pays de la Loire

Le partenariat renouvelé pour 2 ans (2022-2023) permet de maintenir, auprès du collectif régional, la mise à disposition de trois agents chargés de l'animation régionale autour de 3 sujets :

- La stratégie régionale biodiversité (SRB) ;
- Les dispositifs Territoires et Entreprises Engagés pour la Nature (TEN et EEN) ;
- Des outils de mobilisation citoyenne dont la manifestation « Pays de la Loire Grandeur Nature » qui propose une diversité d'activités nature aux habitants. Le lancement de la 4^e édition s'est tenue le 27 avril sur le site de la Réserve naturelle régionale Basses-Brosses et Chevalleries (49), a été l'occasion de valoriser le partenariat initié depuis 2019 entre l'OFB et la Région.

Pays de la Loire Grandeur Nature :



<https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-evenements/pays-de-la-loire-grandeur-nature>



© A. Viau / OFB

Adoption du SDAGE et Rencontres de l'eau

Suite à l'adoption du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire-Bretagne 2022-2027, l'agence de l'Eau Loire Bretagne a organisé des « Rencontres locales de l'eau » le 26 octobre 2022 à Angers. L'OFB est intervenu pour présenter les enjeux de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques, avec un focus sur la problématique des plans d'eau directement sur cours d'eau ou sur d'anciennes zones humides qui ont des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques : moins d'eau dans les cours d'eau, perte d'eau par évaporation, réchauffement de l'eau, hausse de l'eutrophisation... 70% des cours d'eau de la région présentent un problème hydrologique pour différentes raisons (usages anthropiques, dérèglement climatique...).



Lien vers la synthèse du SDAGE :

<https://donnees-documents.eau-loire-bretagne.fr/files/live/mounts/midas/Donnees-et-documents/Sdage/Synth%c3%a8se%20-%20Sdage%20et%20prog>



© X. Grosbois / OFB

Formation des commissaires enquêteurs

L'OFB est intervenu à plusieurs reprises auprès des commissaires enquêteurs qui conduisent des enquêtes publiques sur les projets à impact environnemental.

L'OFB, la DDTM 85 et l'institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise sont intervenus le 4 octobre 2022 auprès des commissaires enquêteurs de Vendée et de Maine et Loire. L'OFB a présenté les études Hydrologie-Milieu-Usage-Climat (HMUC) réalisées par les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) en insistant sur l'évaluation des besoins en eau des milieux aquatiques en toute saison et pas uniquement à l'étiage. Ces études permettent de calculer les volumes d'eau prélevables compatibles avec les milieux et qui servent d'appui aux arrêtés sécheresse pris par les préfets.

En Loire-Atlantique, une journée de formation a eu lieu sur la séquence Eviter-réduire-Compenser-Accompagner par le SD 44, la DREAL, la DDTM, le CEREMA et la LPO régionale. L'OFB a présenté la doctrine ERCA (origine, évolutions et bilan depuis la loi biodiversité de 2016) ainsi que des exemples d'appui aux services instructeurs. La méthodologie concernant les zones humides et les continuités écologiques et la dérogation espèces protégées ont été présentées par les partenaires.

L'implication dans des projets européens



Life intégré ARTISAN

Lancé depuis novembre 2020 en région, le LIFE intégré ARTISAN pour accroître la résilience des territoires par l'incitation aux solutions d'adaptation fondées sur

la nature (SafN) continue de diffuser le concept des SafN parmi les acteurs du territoire. Ce concept est mis en œuvre sur 10 sites pilotes nationaux suivis grâce à des indicateurs pour démontrer l'efficacité et créer l'adhésion ! À Lyon des aménagements de désimperméabilisation et de végétalisation des pieds d'arbres permettent à l'eau de mieux s'infiltrer lors des pluies abondantes.

En Pays de la Loire, une journée à destination des entreprises a été organisée le 24 novembre à Pouzauges en partenariat avec la Région, le CPIE Sèvre et Bocage et le Pays de Pouzauges. Elle a réuni une cinquantaine de personnes autour de l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité au sein des entreprises. Le GAEC les Rocs à Saint-Mesmin, mène un projet agroforestier d'envergure (90 000 m²) autour de la gestion des haies et la plantation d'arbres intra-parcellaires afin de faire face à l'augmentation des températures et la diminution des précipitations dû au changement climatique.

L'adaptation doit se retrouver à toutes les échelles et doit être réfléchi à chaque prise de décision !



Pour en savoir plus

<https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>



Végétalisation de pied d'arbre
© C. Roussel / OFB



Life Baie de l'Aiguillon

Conduit de janvier 2016 à juin 2022, le Life Baie de l'Aiguillon a été porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin avec comme bénéficiaires associés l'OFB et la LPO, co-gestionnaires de la réserve.

Destiné à préserver, restaurer et valoriser les habitats d'intérêt européen de la baie, ce projet à 2,4 millions d'euros est financé à plus de 50 % par l'Union européenne. Il identifie 5 volets d'action :

- Baie de l'Aiguillon : restauration des habitats de vasières ;
- Ferme de la Prée Mizottière : restauration et création de milieux maritimes ;
- Pointe de l'aiguillon : protection et restauration d'habitats dunaires ;
- Amélioration des connaissances sur la biodiversité ;
- Sensibilisation du public et diffusion des résultats.

Au total 162 ha de milieux littoraux ont été restaurés et/ou préservés : 118 ha de vasières, 20 ha de prairies, 10 ha de dunes et 4 ha de prés-salés. 56 balises GPS ont été posées sur des canards et 150 gésiers analysés pour mieux connaître l'utilisation de la baie par les canards. Sur le volet communication, un site internet et un compte Facebook ont été créés et 10 vidéos pédagogiques ont été réalisées. Des panneaux d'information ou de sensibilisation ont été installés sur les différents sites du projet, comme par exemple pour la protection du gravelot.

Les 6 et 7 mai à la Rochelle, un colloque qui a rassemblé 150 participants a présenté les résultats a proposé des mises en perspective avec les projets à venir.



Un recueil d'expériences du projet et un livret de synthèse des actions sont téléchargeables sur le site internet.

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/>



La gestion d'espaces naturels terrestres

L'OFB est gestionnaire ou co-gestionnaire de 6 réserves en Pays de la Loire :

- Réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) de Chanteloup (85), de la Pointe d'Arçay (85) et de Massereau-Migron (44) ;
- Réserve naturelle nationale (RNN) de la Baie de l'Aiguillon (85), de Belle-Henriette (85) et de Saint-Denis du Payré (85).



Réserve naturelle nationale baie de l'Aiguillon

Superficie : 3700 ha de vasières et 1200 de prés-salés au cœur de l'unité fonctionnelle du marais poitevin.

Gestionnaires : OFB et LPO

Conservateur : Régis Gallais (OFB) et J-Pierre Gueret (LPO)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil pour l'avifaune migratrice.

Oiseaux : sarcelle d'hiver, canard pilet, canard siffleur, barge à queue noire, courlis cendré, avocette élégante, bécasseau maubèche, oie cendrée, bernache cravant...

Flore : puccinellie maritime, obione, salicorne, chiendent maritime, aster maritime, lavande de mer...

ACTIONS PHARES 2022

- Colloque final du LIFE Baie de l'Aiguillon ;
- Validation de l'évaluation du plan de gestion 2011-2022 et lancement de la rédaction du prochain plan de gestion 2024-2033 ;
- Plan de relance : finalisation de l'étude sur les fonctionnalités du marais poitevin pour les anatidés (émetteur sarcelle) ; réalisation de supports pédagogiques (maquette vasière, poster) ; réalisation du schéma d'interprétation de la réserve pour mettre en valeur le site ; nettoyage de la Sèvre (enlèvement de pneus et déchets conchyliques).



Sites internet :

<https://www.reserve-baie-aiguillon.fr>



<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr>

Réserve de chasse et de faune sauvage Massereau-Migron

Superficie : 700 hectares de roselières et de zones humides dans l'estuaire de la Loire.

Gestionnaires : OFB et Conseil départemental 44.

Conservateur : Michel Guenezan (OFB) jusqu'à mai 2022 puis Guillaume Cochard (CD44) et Clément Doux (FDC 44)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil pour l'avifaune migratrice et pour les passereaux paludicoles.

Oiseaux : sarcelle d'hiver, canard pilet, canard siffleur, canard souchet, cigogne blanche, phragmite aquatique, rousserolle effarvatte, panure à moustache, bruant des roseaux...

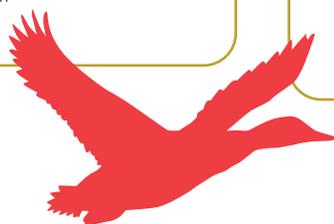
ACTIONS PHARES 2022

Depuis mai 2022, la gestion de la réserve a été reprise par le Conseil départemental et la Fédération de Chasse de Loire-Atlantique. La LPO a repris la gestion du camp de baguage du mois d'août.



Site internet :

<http://massereau-migron.weebly.com>



Réserve de chasse et de faune sauvage et forêt domaniale de la Pointe d'Arcay

Superficie : 1035 ha de dune boisée, dunes, plages, vasières, prés salés,

Gestionnaires : OFB, ONF et conservatoire du littoral

Conservateur : Régis Gallais (OFB)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil de l'avifaune migratrice.

Oiseaux : gravelot à collier interrompu, huitrier pie, avocette élégante, milan noir, circaète Jean-le-blanc, engoulevant d'Europe

Autres espèces : pélobate cultripède, crapaud calamite, chauve-souris, flore dunaire...

ACTIONS PHARES 2022

- Finalisation du nouveau plan de gestion en cours : projet ambitieux englobant les terrains du conservatoire et de l'ONF et en collaboration avec le PNM ;
- Finalisation de l'étude sur les insectes pollinisateurs : la pointe d'Arcay est le site présentant la plus forte diversité régionale d'abeilles sauvages et de guêpes ;
- Restauration de 4 mares pour favoriser la reproduction du pélobate cultripède. Les premières observations sont encourageantes.

Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette

Superficie : 3276 ha de lagune et de cordon dunaire, réparti à plus de 97 % sur le Domaine Public Maritime de façon équivalente entre la Faute-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer.

Gestionnaire principal : LPO France

Co-gestionnaire : OFB (Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des pertuis)

Partenaire : FDC 85

Conservateur : Sylvain Hunault (LPO France)

Enjeux : 3 grands enjeux de conservation ont été définis :

- La lagune en mer à marée et ses fonctions écologiques ;
- Les habitats dunaires et leurs fonctions écologiques ;
- La zone intertidale marine (estran et colonne d'eau) et ses fonctions écologiques.

Oiseaux : 257 espèces dont 48 espèces patrimoniales telles que le gravelot à collier interrompu, le busard des roseaux, la rousserolle effarvate, les pipit rousseline et farlouse, la barge à queue noire...

Autres espèces : 400 à 450 espèces végétales dont 10 protégées et 45 espèces patrimoniales. 15 espèces mammifères dont la loutre et le campagnol amphibie. 15 espèces patrimoniales d'insectes. 9 espèces d'anoures (dont le Pélobate cultripède, le crapaud calamite et le péloïdote ponctué). 24 espèces de poissons dont 2 espèces patrimoniales (l'anguille d'Europe et la grande alose).

ACTIONS PHARES 2022

- Mise en œuvre d'inventaires, de suivis et de protocoles scientifiques ;
- Restauration d'habitats naturels ;
- Surveillance du territoire et actions de sensibilisation du public ;
- Aménagements à des fins conservatoires et canalisation du public.



Site internet
<https://reserve-naturelle-belle-henriette.fr>

Réserve de chasse et de faune sauvage Chanteloup

Superficie : 38 ha de zones humides dans les marais d'Olonne.

Gestionnaires : OFB

Conservateur : Hervé Bergere (OFB)

Enjeux : maintien des habitats et amélioration des capacités d'accueil de l'avifaune migratrice et nicheuse des zones humides.

Oiseaux : avocette élégante, échasse blanche, courlis corlieu, canard pilet, spatule blanche, sterne pierregarin, canard souchet, barge à queue noire...

Flore : plantes halophiles, Iris spuria...

ACTIONS PHARES 2022

- Restauration de 18 ilots pour favoriser le stationnement et la reproduction des oiseaux d'eau ;
- Restauration des bâtiments de la réserve et notamment de la salorge (grange à sel en bois) ;
- Suivi de la reproduction des Avocettes élégantes, Sternes pierregarins et échasses ;
- Finalisation et présentation du plan de gestion en interne OFB et aux partenaires locaux ;
- 27 courlis corlieux bagués dont 15 équipés d'une balise pour étudier les modalités de migration ;
- 11 anatidés bagués et 8 équipés d'une balise pour étudier les modalités de l'utilisation spatiale des marais d'Olonne en tant qu'hivernants et migrateurs ;
- Suivis réguliers des oiseaux d'eau hivernants et en halte migratoire.

Réserve naturelle nationale de Saint-Denis du Payré

Superficie : 207 ha de prairies naturelles humides,

Gestionnaires : LPO et OFB.

Conservateur : Pierre de Bouët du Portal (LPO).

Enjeux : maintien des habitats, notamment des prairies humides, pour maintenir les espèces présentes. Accueil et quiétude de l'avifaune migratrice (hivernage, halte migratoire et reproduction). Accueil et sensibilisation des publics.

Oiseaux : 275 espèces parmi lesquelles la cigogne blanche, la barge à queue noire, la spatule blanche, la sarcelle d'hiver, les grues et oies cendrées...

Autres espèces : 350 espèces de plantes, 37 espèces de mammifères, 11 espèces d'amphibiens, 8 espèces de reptiles, 1150 espèces d'insectes...

ACTIONS PHARES 2022

- Suivi des espèces présentes ;
- Gestion des niveaux d'eau (très difficile du fait de la sécheresse) ;
- Gestion pastorale ;
- Etude qualité de l'eau ;
- Aménagements hydropastoraux : réfection de clôtures, curage mare d'abreuvement ;
- Poursuite des inventaires des mottureaux (habitats rares) flore et entomofaune ;
- Visites et animations (3 000 personnes sensibilisées) ;
- Création d'un poste de chargé d'accueil (cofinancement LPO-PNR Marais poitevin-Commune) ;
- Création de sculptures en bois manipulables pour les personnes en situation de handicap visuel
- Portes ouvertes des réserves du sud Vendée ;
- Organisation de la célébration « 50 ans de protection de la Nature sur le marais communal de Saint Denis du Payré ».



Site internet
reservenaturelle-saintdenisdupayre.fr

Les actions de la délégation de façade Atlantique

La délégation de façade Atlantique (DFA) couvre la façade maritime qui s'étend de la baie du Mont Saint-Michel à la frontière espagnole. L'équipe de 12 agents participe à l'élaboration des politiques publiques dédiées à la protection de la mer et apportent un appui sur la gestion des sites Natura 2000 en Pays de Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Normandie.



© L. Dupéchaud / OFB

Outil numérique en faveur de la biodiversité marine en Pays de la Loire : Nav&co

L'application Nav&co est un compagnon de navigation ludique et pédagogique qui sensibilise les navigateurs à l'importance des habitats marins et autres éléments de biodiversité qui se trouvent sous leurs coques et qui indique la réglementation et les bonnes pratiques pour les préserver. Après la Bretagne, Nav&co est disponible en Pays de la Loire, grâce au concours des gestionnaires d'aires marines protégées du secteur. Les navigateurs ont accès gratuitement aux cartes Shom, ainsi qu'à de nombreuses informations sur la biodiversité marine.



Pour en savoir plus

https://www.life-marha.fr/application_Nav%26Co

Rencontre des gestionnaires d'aires marines protégées

Du 12 au 14 septembre 2022, les tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées ont réuni une centaine de personnes à Granville. Il a été question des programmes nationaux tels que la stratégie nationale des aires protégées, la mise en place de l'observatoire de l'éolien en mer ou encore le programme de surveillance de l'état du milieu marin. Les données accessibles sur le trafic maritime et des protocoles de suivi des déchets marins ont été présentés, ainsi que des retours d'expériences sur la restauration de milieux. Enfin les travaux accompagnant la gestion d'aires protégées menés par l'observatoire du patrimoine naturel littoral ont été développés. Un tour de France des actions mises en œuvre dans les espaces protégés marins et des ateliers ont également eu lieu sur les thèmes : comment améliorer le régime d'évaluation des incidences Natura 2000, comment mieux impliquer les élus dans la politique Natura 2000 et enfin comment améliorer la collaboration gestionnaires/police de l'environnement. Une sortie terrain a eu lieu sur l'archipel de Chausey, site naturel exceptionnel qui a fait l'objet d'une campagne réussie de dératissage.

Cartographie des herbiers de zostères en rade de Brest et en baie de Goulven

Sur ces 2 sites Natura 2000, une actualisation de la cartographie des herbiers de zostères a été réalisée en 2021-2022 par le bureau d'études TBM Environnement. Des observations à pied par grand coefficient, notamment pour les zostères naines, ou en bateau à l'aide d'une caméra sous-marine pour les zostères marines ont été réalisées en 2021. L'année 2022 a permis de finaliser la production des données et des rapports de l'étude. Pour la rade de Brest, l'étude a permis de mettre en évidence de nouvelles zones d'herbiers qui n'étaient pas présentes sur la cartographie précédente datant de 2008, laissant supposer une évolution surfacique positive de cet habitat. L'impact des mouillages a également pu être cartographié sur certains secteurs, comme l'illustre la carte ci-dessous.

Cartographie des herbiers de zostères en rade de Brest





© N. Courbin / CNRS

Plan national d'actions en faveur du puffin des Baléares

Le puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) est une espèce endémique de l'archipel espagnol qui estive en France sur les côtes Atlantique et de la Manche, de juin à octobre. Lancé en 2021 pour essayer d'enrayer le déclin de cet oiseau marin considéré comme le plus menacé d'Europe (population estimée à 25 000 individus), ce PNA est animé par la délégation de façade Atlantique. Dans le cadre du PNA, l'OFB et ses partenaires ont mené avec succès plusieurs actions :

- Une opération de suivi de l'espèce au sud de la Bretagne a été lancée du 15 au 31 août dans le Mor-Braz par l'OFB, le CNRS, le LIENSs, le Northern New Zealand Seabird Trust et l'association SKRAVIK.

Une première équipe, était responsable de la capture des oiseaux à l'aide d'un filet propulsé par un fusil à air comprimé (technique novatrice). Une seconde, était chargée d'effectuer des prélèvements (plumes et sang) et d'équiper les individus de balises GPS-GSM pour suivre leurs déplacements. Les analyses permettront de caractériser le régime alimentaire des puffins mais aussi d'évaluer leur niveau de contamination par les métaux lourds et les polluants organiques. Au total, des prélèvements ont été fait par le LIENSs sur les 30 oiseaux capturés et 10 individus ont été équipés de balises GPS-GSM par le CNRS. Les données récoltées permettront de mettre en place des mesures de gestion efficaces pour protéger l'espèce.



© M. Ledard / DREAL Bretagne



© N. Courbin / CNRS

- « Bus Tour 2022 » organisé du 3 au 7 octobre 2022, sur trois sites de la côte Atlantique.

La principale menace qui pèse sur le puffin des Baléares provient des captures accidentelles par la pêche professionnelle (au moins 45 % du taux de mortalité adulte). Le programme CARI3P a vu le jour en France pour caractériser les interactions avec 3 engins de pêche au sein de 6 sites pilotes. Ce travail constitue un préalable pour appréhender plus finement la situation (interaction ou non, nombre, contexte, facteurs aggravants, navires concernés...).

Afin d'accompagner et de renforcer les chances de réussite du programme CARI3P, une rencontre entre pêcheurs professionnels portugais et français a été organisée début octobre sur 3 sites pilotes (Sables d'Olonne, la Turballe et Douarnenez). Cette mission a eu pour objectif de profiter des connaissances et des expériences déjà acquises par les pêcheurs lusitaniens pour permettre une meilleure appropriation et implication des pêcheurs français dans la mise en œuvre de ce type d'actions.

En été dans le Mor-Braz, le SD44 a réalisé plusieurs missions de sensibilisation des plaisanciers à la reconnaissance du puffin des Baléares et au risque dérangement.



Pour en savoir plus

<https://oiseaux-marins.org/accueil/projets/pna-puffin>





© A. Marzin / OFB

Sites Natura 2000 « Iles Houat-Hoëdic »

Les sites Natura 2000 « Iles de Houat-Hoëdic », majoritairement marins, constituent la partie Ouest du Mor-Braz. Depuis 2018, la délégation de façade atlantique et la mairie de Houat sont co-pilotes de l'élaboration du document d'objectifs respectivement pour les parties marine et terrestre des sites. Fruit d'un long travail, le DOCOB sera approuvé par arrêté interpréfectoral en 2023. Les premières mesures à mener sont :

- La réalisation et la diffusion d'un Docob synthétique ;
- La promotion de la charte Natura 2000 auprès des acteurs du site ;
- L'installation de mouillages fixes gérés collectivement par les plongeurs et le lancement d'un groupe de travail « mouillage forain - plaisance » dédié à la réduction de l'impact sur les herbiers et le maërl.

Afin de mener des actions de conservation efficaces et adaptées aux habitats de l'estran, une étude a été confiée en 2022 au bureau d'étude TBM environnement pour réaliser une cartographie de ses habitats qui était manquante sur ce secteur. Des prospections de terrain ont été réalisées de juin à septembre 2022 pour une production attendue début 2023.

Accompagnement de projets de mouillages écologiques

Avec leurs chaînes qui frottent sur le fond, les mouillages des bateaux peuvent détruire des habitats marins sensibles tels que les bancs de maërl et les herbiers de zostères en arrachant la couche superficielle du fond et en déracinant les rhizomes. Le document stratégique de façade Nord Atlantique Manche Ouest et Sud Atlantique a pour objectif de n'avoir plus aucun mouillage impactant sur les herbiers d'ici à 2026. Il est conseillé de favoriser les ancrages en dehors des habitats sensibles pour réduire les altérations physiques des fonds marins ou de proposer des dispositifs de mouillage de moindre impact.

Dans le cadre du Life Marha, la DFA de l'OFB et les services de l'Etat ont élaboré des fiches pratiques afin de répondre aux principales difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage. Des panneaux de communication sur les projets de mouillages et de balisages écologiques sont également disponibles et peuvent être transmis sur demande.

L'OFB co-finance (avec le plan France relance, les agences de l'eau et le Life Marha) l'installation de mouillages de moindre impact ou le remplacement de mouillages existants par ces derniers lorsqu'il est impossible de déplacer les mouillages en dehors des habitats sensibles. D'ici 2023, plus de 500 mouillages de moindre impact seront installés à l'échelle de la façade atlantique :

- 440 mouillages dans le Morbihan : 300 dans le Golfe du Morbihan, 80 autour de Belle-Île et 60 autour de l'île aux Moines ;
- 94 mouillages dans le Finistère : 80 à Concarneau, 10 à Trégunc et 4 à Logonna ;
- 20 mouillages dans les Côtes d'Armor.

Le remplacement de balisage par des systèmes moindre impact sont également en cours sur la façade.

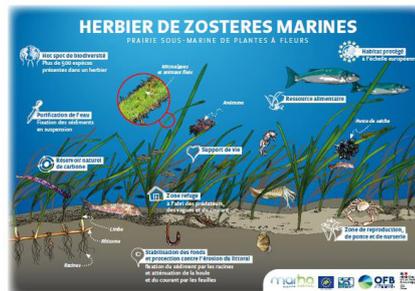


Pour en savoir plus

<https://www.life-marha.fr/>

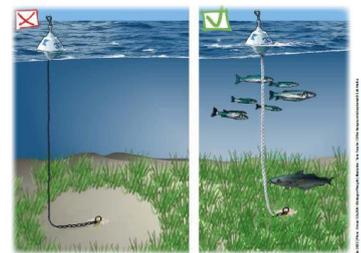
Dans le site Natura 2000 Côte de Granit Rose - Sept-Îles poussent des plantes marines fragiles :

les herbiers de zostères



La zostère marine est une plante à fleurs qu'il est important de protéger. Les herbiers de zostères forment de véritables prairies sous-marines qui offrent un abri, une zone de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces.

La présence de mouillages sur ces herbiers occasionne des dégradations liées aux frottements des chaînes.



La commune de Trébeurden expérimente depuis 2019 des mouillages innovants afin de préserver les 30 hectares d'herbiers de zostères.

Le dispositif retenu est constitué de lignes de mouillage privilégiant le textile par rapport à la chaîne.

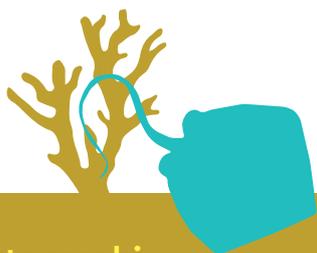
Pour en savoir plus sur les herbiers de zostères et les bonnes pratiques en mer, rendez-vous sur : www.protegeonslamer.bzh.



En protégeant ces herbiers, nous participons aux efforts du réseau européen de sites protégés Natura 2000 pour préserver l'environnement.



Poster sur les herbiers de zostères



Cartographie des habitats marins Gâvre-Quiberon

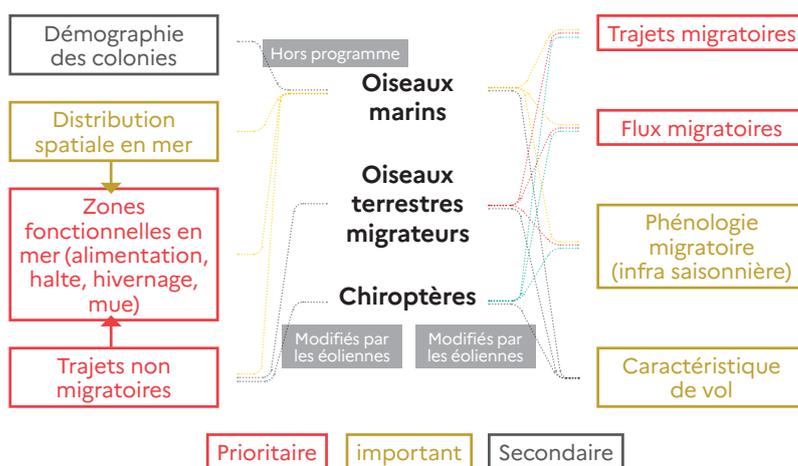
Dans le cadre de la révision du DOCOB sur le site Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvre à Quiberon et zones humides associées », une étude cartographique des habitats marins a été réalisée par le bureau d'études Bio-Littoral en 2021 et 2022. Cette cartographie répond à un besoin d'acquisition ou de mise à jour des connaissances sur les parties marines du site (typologie d'habitats marins) et d'identification des pressions exercées sur le milieu. Il ressort de cette étude que les habitats marins occupent une superficie de 4093 ha sur 6813 ha. On note la présence de plusieurs habitats marins remarquables, dont les herbiers de *zostera noltei* (près de 270 ha) et marina (plus de 30 ha) ; les laminaires sur les roches infralittorales (plus de 180 ha) ainsi qu'une petite surface de pouce-pied et de récif à *Sabellaria alveolata*.



© Bio-Littoral

Projet MIGRATLANE

Le projet MIGRATLANE vise la caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique Nord-Est par la faune volante migratrice et marine. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'observatoire national de l'éolien en mer, financé par l'Etat. L'objectif est de garantir une bonne prise en compte de l'environnement dans le déploiement de l'éolien en mer. Les principaux besoins de connaissances identifiés sur les compartiments avifaune terrestre migratrice, avifaune marine et chiroptères sont présentés dans le schéma ci-dessous.



Le marché est composé de 6 lots :

- 1 : Coordination, synthèse et dissémination des résultats du programme ;
- 2 : Télémétrie sur les migrateurs terrestres et oiseaux marins ;
- 3 : Suivis acoustiques ornithologiques et à ultrasons, observations visuelles ;
- 4 : Radars installés à terre, sur la côte ou en mer (radars ornithologiques dédiés ou exploitation de radars météorologiques) ;
- 5 : Campagnes aériennes en mer (par observations visuelles et/ou digitales) ;
- 6 : Application de méthodes d'analyse multimodale des différentes données produites dans le cadre du programme et issues d'autres projets.

L'OFB porte ce marché auprès de l'Etat en coordination avec France Energies Marines et le groupement d'intérêt scientifique sur les oiseaux marins (GISOM). Une première réunion de lancement avec l'ensemble des parties prenantes et des organismes titulaires des 6 lots sera organisée début février 2023.

Validation du DOCOB Gâvre-Quiberon

Les sites Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvre à Quiberon et zones humides associées » (ZSC) et « Baie de Quiberon » (ZPS) ont fait l'objet d'une révision pour la ZSC, et d'une élaboration pour la ZPS, de leur document d'objectif (DOCOB). Depuis le lancement de ces travaux en 2020, l'OFB-DFM ATL appuie le syndicat mixte Grand Site de France- Dunes Sauvages de Gâvre à Quiberon, opérateur de ces deux sites Natura 2000, sur la partie marine. Le 2 décembre 2022, le DOCOB a été validé par le comité de pilotage. Le DOCOB se compose d'un diagnostic des enjeux patrimoniaux et activités socio-économiques (Tome 1), d'un plan d'action comprenant les nouveaux enjeux, objectifs de conservation, les mesures et l'évaluation du DOCOB (Tome 2), ainsi que les outils Natura 2000 (Contrat et Charte Natura 2000) (Tome 3).

DIRECTION RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Parc d'affaires de la Rivière – Bât B
8 boulevard Einstein – CS 42355
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 25 07 82
dr.pays-de-la-loire@ofb.gouv.fr

Service départemental de Loire-Atlantique

Parc d'affaires de la Rivière - Bat B
8 boulevard Einstein – CS 42355
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 25 07 86
sd44@ofb.gouv.fr

Service départemental de Maine et Loire

Cité Administrative, Bâtiment M
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 47 29 82
sd49@ofb.gouv.fr

Service départemental de Mayenne

26 rue Lamartine
53940 Saint-Berthevin
Tél. 02 43 02 97 70
sd53@ofb.gouv.fr

Service départemental de Sarthe

Pôle Tertiaire Paixhans
19 boulevard Paixhans
72000 Le Mans
Tél. 02 43 42 48 33
sd72@ofb.gouv.fr

Service départemental de Vendée

Cité administrative Travot
10 rue du 93^e Régiment d'infanterie
Bâtiment D 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 30 94 56
sd85@ofb.gouv.fr

Délégation de Façade Atlantique

1 rue Eugène Varlin
44100 Nantes
Tél. 02 51 25 07 82

Unité Spécialisée Migrateur Bretagne-Pays de la Loire

usm44@ofb.gouv.fr

Réserve Naturelle Nationale
de la Baie de l'Aiguillon

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
du Massereau-Migron

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
et forêt domaniale de la Pointe d'Arçay

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage
de Chanteloup

Réserve Naturelle Nationale
de la Casse de la Belle Henriette

Réserve Naturelle Nationale
de Saint Denis du Payré



www.ofb.gouv.fr

@OFBiodiversite

